

24 HEURES D'INFOS



Emmanuel Macron n'a pas payé sa cotisation au PS depuis cinq ans

Emmanuel Macron, 36 ans, tout nouveau ministre de l'Économie, a adhéré au Parti socialiste en 2006, et a été membre actif jusqu'en 2009, mais n'est pas à jour de sa cotisation, selon le responsable des fédérations au PS, Alain Fontanel. Photo AFP

UMP : Lavrilleux menace de parler

Jérôme Lavrilleux, menacé d'être exclu de l'UMP en raison de son implication dans l'affaire Bygmalion, a averti que s'il était exclu il « parlerait », dans un entretien avec Le Parisien hier. M. Lavrilleux, directeur adjoint de la campagne présidentielle de 2012 de Nicolas Sarkozy, avait reconnu l'existence d'un système occulte pour éviter de dépasser le plafond autorisé des frais de campagne, soit environ 22,5 millions d'euros.

Avignon : noyée dans sa voiture

Une femme d'une cinquantaine d'années est morte noyée, hier après-midi, au volant de son véhicule qui venait de chuter dans le Rhône sur les bords de l'île de la Barthelasse à Avignon. La conductrice aurait perdu le contrôle de sa voiture qui a fini sa course dans le fleuve, profond de plus de 6 mètres à cet endroit. Malgré l'intervention rapide de leurs plongeurs, les pompiers ont extrait le corps sans vie de la victime. Quelques heures auparavant, toujours en Vaucluse, une violente collision frontale entre deux véhicules avait fait deux morts et un blessé grave sur la commune d'Ansouis.

Incendie dans un centre commercial en Haute-Savoie

Un énorme incendie a ravagé un centre commercial dans la nuit de jeudi à vendredi à Sallanches, en Haute-Savoie. 4000 mètres carrés de locaux, soit quatre boutiques, ont brûlé. 25 personnes sont de fait au chômage technique. Les enquêteurs privilégient la piste criminelle. Le centre commercial était presque neuf : il datait de 2012.

Savoie : une marche blanche au collège pour Julia et Nathan

Une marche blanche, organisée par leurs camarades, se déroulera lundi après-midi, à 15 heures, devant le collège De Boigne à La Motte-Servolex, à la mémoire de Nathan et Julia Reynaud. Les deux adolescents sont décédés, ainsi que leurs parents, le 24 juillet dernier au Mali dans le crash du vol d'Air Algérie. Une catastrophe qui a coûté la vie à 118 personnes dont 54 Français. La famille Reynaud vivait en Savoie depuis cinq ans.

Estrosi vend la maison de la rectrice

La rectrice de Nice va devoir chercher un nouveau logement et quitter la villa Beluga de 583 m² qu'elle louait 5169 euros par mois à la ville dans le quartier huppé de Cimiez. « Cette villa est estimée par France Domaine à 2,7 millions d'euros », selon le député-maire UMP de Nice, Christian Estrosi qui souhaite vendre le bâtiment afin de financer les dépenses nouvelles liées à la réforme des rythmes scolaires. L'élu a souligné que le coût de la réforme impliquait 3,9 millions d'euros de dépenses nouvelles pour sa ville en 2014/2015 et 5,4 millions d'euros en 2015/2016.

Marine Le Pen prête pour cohabiter

La présidente du Front national Marine Le Pen se dit prête à gouverner en cohabitation avec François Hollande, en cas de dissolution, dans une interview au Figaro aujourd'hui. La présidente du Front National, qui dit croire à une dissolution prochaine de l'Assemblée nationale, a estimé que la nouvelle équipe gouvernementale était « un gouvernement de pure provocation ».

Ukraine : 2 600 tués dans le conflit

Près de 2 600 personnes ont été tuées depuis la mi-avril dans le conflit dans l'est de l'Ukraine, a indiqué hier l'ONU dans un rapport, un bilan qui s'alourdit avec les combats dans des zones densément peuplées. « La tendance est alarmante. Il y a une augmentation significative du nombre des morts dans l'Est », a déclaré le secrétaire général adjoint aux droits de l'Homme de l'Onu Ivan Simonovic au cours d'une conférence de presse.

Ebola : un cas signalé au Sénégal

L'épidémie d'Ebola, qui a fait plus de 1 500 morts, continue son avancée inexorable en touchant un cinquième pays d'Afrique de l'Ouest, le Sénégal, où un premier cas a été annoncé hier. Il s'agit d'un étudiant guinéen entré sur le territoire sénégalais en échappant à la surveillance sanitaire en Guinée. Le Sénégal a fermé ses frontières avec la Guinée le 21 août, mais le jeune homme, suivi par les autorités sanitaires à Conakry car en contact de malades d'Ebola, pourrait être arrivé avant.

Dossier Gad : Intermarché avance

Intermarché a fait un nouveau pas hier vers une reprise, via une de ses filiales, de l'abattoir de porcs Gad de Josselin (Morbihan), où 950 emplois sont menacés par une procédure de liquidation judiciaire.

REPORTAGE

SOCIÉTÉ | Des électro-hypersensibles réunis dans les Hautes-Alpes, loin du wifi et des antennes-relais

Ces ondes qui leur rendent la vie impossible



L'association "Une terre pour les EHS" milite pour obtenir la mise en place de zones blanches, dépourvues d'ondes électromagnétiques et d'antennes-relais, où pourraient vivre les personnes déclarées électro-hypersensibles. Photos DL/VIRGILE

PAR BENJAMIN CHAUVIRE

Rassemblés à Saint-Julien-en-Beauchêne (Hautes-Alpes) depuis le 25 août, de nombreux électro-hypersensibles de France et d'Europe échangent encore jusqu'à lundi. Cette pathologie, liée aux différentes ondes électromagnétiques mais non reconnue par l'OMS, touche de plus en plus de personnes. Celles-ci ont bien souvent abandonné maison, travail, amis, afin de vivre loin du WiFi et des antennes-relais.

La route est sinueuse, bordée de rochers et de ruisseaux, à l'ombre des conifères. Soudain, plusieurs panneaux en carton. « Merci de couper vos téléphones portables et vos tablettes », peut-on lire sur les écriteaux. Une vaste clairière s'ouvre alors, occupée par une centaine de personnes.

C'est ici, dans les gorges du Riou froid, entre Drôme et Hautes-Alpes, que l'association "Une terre pour les EHS" a choisi de réunir un maximum d'électro-hypersensibles pour une semaine d'échanges et d'ateliers. Ils ne sont pas beaucoup en France. « Environ 1 000 personnes se sont recensées auprès de l'association, mais il y en a sans doute encore beaucoup qui n'osent pas le faire », assure Philippe Tribaudeau, président de l'association organisatrice de l'événement.

Depuis trois ans, les électro-hypersensibles de France se penchent sur un projet de zone blanche : une parcelle non irradiée par les ondes électromagnétiques.

En Suisse, l'électrosensibilité n'est pas reconnue comme une maladie. La confédération helvète s'est cependant dotée d'un refuge pour les EHS, à Zurich, il y a quelques mois. Une initiative que souhaite reproduire l'association "Une terre pour les EHS", avec l'aide de Michèle Rivasi, eurodéputée écologiste.

Un site a été identifié à Saint-Julien-en-Beauchêne, où se réunissaient les EHS cette semaine. Les bâtiments en question, situés au hameau de Durbon, forment une ancienne colonie de vacances, propriété de la caisse d'allocation familiale (Caf). Aujourd'hui inoccupés, ils présentent la particularité, en plus d'être en bon état, de ne pas être irradiés. La Caf a déjà

Électro-hypersensible, une souffrance qui n'est pas reconnue (lire l'encadré ci-contre), et qui peine à rallier élus et scientifiques à sa cause. Beaucoup sont divisés quant au lien entre les symptômes déclenchés (maux de têtes, nausées, pertes de mémoire, insomnies) et les ondes électromagnétiques qui nous irradient au quotidien (WiFi, réseau 4G, Bluetooth).

Ce jour-là, Michèle Rivasi, eurodéputée d'Europe Écologie-Les Verts, est présente. L'élue de la Drôme a fait des EHS son cheval de bataille depuis une dizaine d'années. Après avoir fondé la Commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité (Criirem) en 1986, après la catastrophe de Tchernobyl, l'écologiste est désormais vice-présidente du Criirem, le Centre de recherche et d'information indépendant sur les rayonnements électromagnétiques. « L'électrosensibilité existe, même si c'est complexe, c'est malheureusement sous-traité », déplore l'élue.

« Assimilés à des malades mentaux »

Anne-Marie Hautant, vice-présidente de la région Paca s'est également déplacée pour rencontrer les EHS. La conseillère EELV soulève le problème de façon plus directe : « Le premier réflexe qu'ont les personnes extérieures, c'est de vous assimiler à des malades mentaux ».

De fait, les électro-hypersensibles vivent pour la majeure partie d'en-

tre eux sans téléphones portables, loin des antennes relais, et des zones WiFi. Ce qui condamne souvent ces irradiés à vivre loin de toute civilisation. Ou d'y rester sous certaines contraintes.

Plusieurs années d'errance dans une grotte ou dans une tente

Leurs studios ou leurs chambres sont parfois blindés. Il n'y a pourtant rien à cacher à l'intérieur. Si ce n'est cette pathologie si compliquée à faire accepter. Valentina est Italienne. À 36 ans, cette pharmacienne a dû laisser tomber sa profession : « il y a cinq ans, je suis devenue de plus en plus contrariée par les réseaux WiFi. » Ce qui entraîne alors chez la jeune femme de violents maux de tête, des vertiges et douleurs musculaires. « Je suis partie vivre pendant deux ans dans une tente, près d'une forêt, m'éloignant de tout », explique-t-elle. Depuis, Valentina vit chez son frère, mais ne travaille plus. « Mes parents doivent tout me payer... Aujourd'hui, je dois vivre dans une chambre blindée. »

L'histoire se retrouve au fil des témoignages. Ainsi les parents d'Anne Cautain, 58 ans, ont rappelé que leur fille a vécu pendant deux ans dans une grotte au fin fond des Hautes-Alpes. Elle vit désormais dans une ancienne étable de l'Office national des forêts. Des solutions de secours, tant que des zones blanches, à savoir non irradiées par des

L'INFO EN +

QU'EST-CE QUE L'ÉLECTROSENSIBILITÉ ?

L'électrosensibilité, ou électro-hypersensibilité (EHS) engendre de multiples troubles dus à différentes sources d'exposition aux champs électromagnétiques (antennes-relais, réseau 4G, WiFi, Bluetooth). Les personnes atteintes ne souffrent pas toutes des mêmes symptômes. Généralement, ceux-ci sont caractérisés par des maux de tête, picotements, brûlures, nausées, troubles cognitifs, pertes de mémoire, insomnies, douleurs musculaires, vertiges, acouphènes.

RECONNUE EN SUÈDE ET EN ANGLETERRE

L'électrosensibilité n'est pas définie comme un handicap par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Mais celle-ci reconnaît les symptômes. Sans toutefois les attribuer aux ondes. En Suède et en Angleterre, l'EHS est reconnue comme maladie ou handicap. Dans d'autres pays comme l'Australie, l'Allemagne et le Canada, de discrètes études et initiatives seraient mises en place en faveur des électro-hypersensibles.

ondes électromagnétiques, ne seront pas mises en place.

Mais depuis plus d'un an, cette centaine de sinistrés a retrouvé espoir. À Saint-Julien-en-Beauchêne, à quelques kilomètres à peine du lieu de réunion des EHS, d'anciens bâtiments de la Caisse d'allocation familiale (Caf) sont situés dans une zone où le niveau de rayonnement électromagnétique est quasi-nul (lire ci-dessous). Une délivrance qui arriverait à point nommé, alors que de plus en plus de personnes semblent atteintes ces dernières années. « L'arrivée de la 4G et le déploiement du WiFi ont aggravé la situation », si l'on en croit Catherine Neyrand, kinésithérapeute à Romans-sur-Isère et présidente de POEM26, une association de prévention des ondes électromagnétiques. « Les gens préfèrent ne pas prendre l'électrosensibilité au sérieux car ils ont peur, poursuit la quinquagénaire. C'est une épreuve qui peut arriver à chacun de nous. »

Depuis 2011, "Une terre pour les EHS" a rassemblé plus de 700 personnes atteintes d'électrosensibilité, dont une importante majorité de femmes. « Ce que nous voulons, c'est vivre dignement, revendique Philippe Tribaudeau. La plupart des électro-hypersensibles est isolée, n'a plus de vie sociale ». Cette semaine d'échanges aura permis de fédérer un peu plus les différents collectifs pour faire cause commune et poursuivre leur quête de reconnaissance. Loin des ondes mais plus jamais seuls.

Un projet expérimental de zone blanche à Saint-Julien-en-Beauchêne (05)

donné son accord, et devrait déposer un appel d'offres dans quelques mois.

Convaincre les opérateurs téléphoniques

Pour mener le projet à bien, Michèle Rivasi envisage de fonder une société coopérative d'intérêt collectif (Scic).

« Il faut vraiment y associer tout le monde, collectivités, chercheurs, associations... On a tout ce qu'il faut à Durbon », argue l'eurodéputée. Un bail emphytéotique de 50 ans est envisagé. Si la précédente municipalité adhérerait totalement à ce schéma, la nouvelle équipe serait plus réticente. Sans y être opposée. Philippe Maire, directeur adjoint de la Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSP) des Hautes-Alpes assure pour sa part que le préfet n'a pas d'avis défavorable.

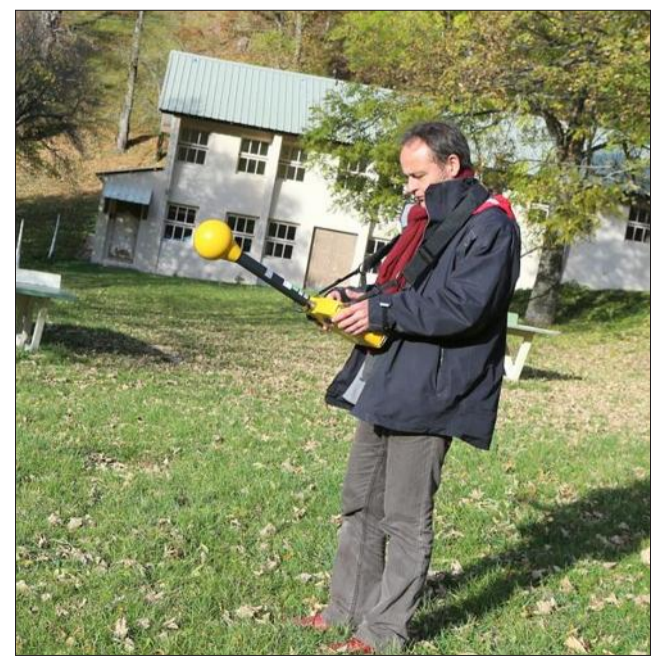
Mais que l'État n'est pas encore prêt à y placer de l'ar-

gent. Le plus dur sera sans doute de convaincre les opérateurs téléphoniques. La zone en question était affranchie de radiations électromagnétiques il y a un an.

Mais la réactivation du réseau Bouygues Telecom via une antenne-relais à proximité du site pose problème. D'autres opérateurs pourraient suivre, dans leur quête d'une couverture maximale du territoire.

« Il faut leur expliquer que c'est un projet expérimental », préconise Michèle Rivasi. « Et s'ils n'acceptent pas ? », s'inquiète un EHS. « On peut envisager des actions de désobéissance civile », avance Philippe Tribaudeau, président d'Une terre pour les EHS. À savoir des occupations de bâtiments, des manifestations pacifiques...

« Durbon doit aboutir, martelle Philippe Tribaudeau. Ce n'est pas une finalité, mais le début d'un projet. »



Des mesures avaient été effectuées il y a un an au hameau de Durbon, où la Caf possède une ancienne colonie de vacances. Le Centre de recherche et d'information indépendant sur les rayonnements électromagnétiques (Criirem) en a conclu que les bâtiments se trouvent dans une zone blanche. Photo DL/VIRGILE